

Extrait du Les Editions Le Pays

<http://lepays.bf>

* Dapoya: il tire à bout portant sur un chauffeur

ON EN PARLE

- Bonjour - Archives - Le Pays N4626 du mardi 1er juin 2010 -

Date de mise en ligne : lundi 31 mai 2010

Les Editions Le Pays

Il est environ 9h le lundi 31 mai 2010 à Dapoya au secteur 12 de Ouagadougou, lorsqu'un monsieur dépose sa moto au bord d'une voie. C'est à ce moment qu'un camion a débouché sur la même voie. Le chauffeur ayant trouvé le passage exigü, il a demandé à son apprenti de déplacer la moto. Celui-ci s'exécute. Mais à peine a-t-il tourné le dos pour remonter dans le camion que le propriétaire de la moto est revenu et a remis son engin à la place qu'elle ne devrait pas occuper. Le chauffeur, offusqué, est descendu de son véhicule pour s'en plaindre. S'en est suivie une altercation, ponctuée d'injures. Et voilà que le propriétaire de la moto sort une arme, un pistolet, et tire à bout portant sur le conducteur. Ceci fait, il prend ses jambes à son cou. Heureusement, la victime n'a été touchée qu'à la cuisse. Evacuée à l'hôpital Yalgado, elle a été déclarée hors de danger au moment où ces lignes sont tracées. La gendarmerie est venue faire le constat d'usage et a emporté l'engin que le pistolero a abandonné.

* **Drôle d'accident à Koulouba**

Secteur 4 de Ouagadougou, hier lundi 31 mai 2010, sur l'avenue Houari Boumediene, à quelques 100 m de la pharmacie Koulouba, aux environs de 12h, un forestier est entré par derrière en collision avec une dame, tous deux aux guidons de motos. Mais là n'est pas le problème. En effet, selon les témoins, ayant pu se relever, grâce à l'aide d'un homme d'un certain âge, la dame est venue s'enquérir de l'état du forestier dont la moto est endommagée. C'est à partir de ce moment que tout a dérapé. Le forestier aurait giflé la dame. Le samaritain, qui avait aidé celle-ci, a voulu s'interposer mais s'est éclipsé car le forestier a défait sa ceinture. Ceinture qui a ensuite servi à fouetter la dame, secourue par les témoins. Les traces laissées par le fouet improvisé sur le dos de la dame étaient en effet perceptibles. Le forestier n'a pas réfuté les faits mais a avoué avoir agi sous le coup de l'émotion parce que la dame aurait proféré des injures en son endroit. Ce que l'incriminée a renié, au point d'en avoir les larmes aux yeux et soutenue par les témoins de la scène. Ces derniers étaient particulièrement remontés contre l'action du forestier. C'est lorsque le frère de ce dernier est intervenu pour informer que le monsieur ne jouissait pas de ses facultés mentales que la grogne qui commençait sensiblement à monter s'est apaisée. Cette explication ayant été confirmée par les supérieurs du forestier intervenus sur les lieux, la situation s'est définitivement calmée. La plupart des badauds ont salué le fait que le forestier n'ait pas d'arme sur lui car le pire aurait pu arriver. La gendarmerie a fait le constat d'usage, les engins ont été emportés et les protagonistes se sont donné rendez-vous à la gendarmerie pour régler le contentieux.